CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE ULEGALIZE
(V03_03)

1. OBJET

Les présentes ont pour objet de définir les conditions et modalités d'utilisation du Service ULEGALIZE (ci-après le « Service ») fourni par Finauxa SA, dont le siège social est établi à 8400 Oostende (Belgique), WapenPlein, 17 et inscrite à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0436.743.389 (ci-après le « Fournisseur »), à destination de tout Utilisateur, personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou public souhaitant bénéficier du Service.

2. DEFINITIONS

Pour l'application des présentes conditions d'utilisation, les termes suivants auront la définition suivante, lorsqu'ils seront précédés d'une majuscule :

« **Code d'accès** »	l'identifiant et le mot de passe permettant à l'Utilisateur d'accéder aux Services ;
« **Contenu** »	toute donnée, information, image, fichier, son, texte, programme, logiciel, code, ou élément de toute nature qui serait exploité, diffusé, stocké, transmis, émis, collecté, traité ou mis à disposition directement ou indirectement au moyen du Service ;
« **Conditions d'utilisation** »	les présentes Conditions d'utilisation et leurs versions ultérieures, telles que publiées sur le Site ;
« **Contrat** »	les Conditions d'utilisation et la Formule d'abonnement acceptées par l'Utilisateur, conformément à l'Article 3-Contrat, à l'exception de tout autre document et notamment les conditions générales d'achat l'Utilisateur ;
« **Formule d'abonnement** »	Formule souscrite par l'Utilisateur aux termes du Contrat d'Abonnement conclu séparément avec le Fournisseur, dont les présentes Conditions d'utilisation forment partie intégrante ;
« **Site** »	le site www.ulegalize.com;
« Snapshot »	copie conforme de la base de données à un instant donné, visant à revenir à une version antérieure des données ;
« **Utilisateur** »	toute personne physique ou morale, professionnelle ou privée qui bénéficie du Service sur une base strictement personnelle et professionnelle tant en sa qualité de client que d'avocat ;

« **Utilisateur Justiciable** »	toute personne physique ou morale qui souhaite interagir avec un Utilisateur Lawfirm dans le cadre du Service ;
« **Utilisateur Lawfirm** »	tout avocat ou cabinet d'avocat qui accepte d'être mis en contact avec un Utilisateur Justiciable dans le cadre du Service.

3. CONTRAT

3.1 Champ d'application des présentes conditions générales

L'Utilisateur souscrivant au Service proposé par le Fournisseur accepte l'intégralité des présentes conditions générales, qui s'adjoignent à la formule d'abonnement souscrite par l'Utilisateur.

3.2 Modification des Conditions d'utilisation et des Formules d'abonnement

Le Fournisseur est susceptible de modifier les Conditions d'utilisation à tout moment.

L'Utilisateur en sera informé par courriel à l'adresse mentionnée dans le formulaire d'enregistrement. La nouvelle version des Conditions d'utilisation est réputée acceptée par l'Utilisateur, sauf opposition expresse de notifiée par l'Utilisateur au Fournisseur par courrier recommandé dans les 5 jours ouvrables suivant la notification de cette modification.

Si l'Utilisateur s'oppose à la nouvelle version des Conditions d'utilisation, le Contrat prendra fin sans préavis ni droit à une quelconque indemnité, sans préjudice des garanties relatives à la récupération des données prévues à l'Article 6.4.

4. DESCRIPTION DU SERVICE

4.1 Licence

Le Fournisseur accorde à l'Utilisateur une licence non exclusive pour l'utilisation du Service, aux termes et conditions décrits dans le Contrat. Le droit d'utilisation concédé par le présent Contrat couvre également les modifications et des développements futurs du Service. Ce droit ne peut pas être concédé en sous-licence par l'Utilisateur, étant entendu que ce dernier est habilité à fournir, sous sa seule responsabilité, un accès au Service à ses collaborateurs sous la forme d'une pluralité d'Utilisateurs.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le Fournisseur est actif sur le marché des solutions d'accès à distance et que le Fournisseur peut proposer des services identiques ou similaires au Service à ses concurrents.

4.2 Formules d'abonnement

L'Utilisateur définit les éléments du Service dont il souhaite bénéficier en choisissant une Formule d'abonnement lors de son inscription, ou en modifiant celle-ci. Les caractéristiques de chaque Formule d'abonnement sont spécifiées sur le Site.

L'accès et l'utilisation du Service est un droit concédé exclusivement dans les conditions déterminées par la Formule d'abonnement souscrite, notamment pour le nombre d'Intervenants, les fonctionnalités, l'assistance et l'espace de stockage définis par la Formule d'abonnement souscrite. En cas de non-respect de ces conditions, le Fournisseur se réserve le droit de rompre le Contrat, aux conditions définies à l'article 6.3 et 6.4.

5. CODE D'ACCES

5.1 Usage des Codes d'accès

A l'issue de l'enregistrement, l'Utilisateur reçoit ses propres Codes d'accès, constitués d'un identifiant et d'un mot de passe. L'Utilisateur peut personnaliser ses Codes d'accès à tout moment sur le Site. Le mot de passe choisi par l'Utilisateur doit être long d'au moins huit caractères.

L'accès au Service est possible uniquement après avoir fourni les Codes d'accès.

Les Codes d'accès sont personnels, confidentiels et non transmissibles. L'Utilisateur s'engage à ne les révéler en aucun cas.

L'Utilisateur est seul responsable de toutes les activités s'opérant à l'aide de ses Codes d'accès et il s'engage expressément à en assumer toutes les conséquences. Le Fournisseur décline toute responsabilité en cas de préjudice subi par l'Utilisateur en raison de failles de sécurité liées au choix de son identifiant et/ou de son mot de passe.

Le mot de passe de L'Utilisateur est crypté et n'est pas accessible au Fournisseur. Si l'Utilisateur a oublié son mot de passe, ou qu'il ne fonctionne pas, il lui appartient de saisir un nouveau mot de passe en cliquant sur le lien « Mot de passe oublié » qui figure sur la page d'accueil du Service.

5.2 Perte, détournement ou vol des Codes d'accès

En cas de perte, de détournement ou de vol de ses Codes d'accès, l'Utilisateur en avertit immédiatement le Fournisseur par courriel. Le Fournisseur suspendra l'accès au Service dès que possible après la réception de ce courriel et au plus tard le jour ouvrable suivant sa réception.

Le Fournisseur n'est responsable d'aucun dommage que l'Utilisateur pourrait subir à la suite de l'utilisation de ses Codes d'accès par un tiers, que ce soit avec ou sans le consentement de l'Utilisateur. Le Fournisseur est toutefois responsable d'éventuels dommages subis par l'Utilisateur aussi longtemps qu'il n'a pas suspendu l'accès au service endéans le délai décrit à l'alinéa précédent, après avoir été averti de la perte, du détournement ou du vol de ses Codes d'accès.

L'Utilisateur est responsable de tout dommage que pourrait subir le Fournisseur à la suite de l'utilisation avec son consentement de ses Codes d'accès par un tiers.

6. DUREE ET FIN DU CONTRAT

6.1 Durée

En fonction de la Formule d'abonnement, le Contrat prend effet le jour de l'enregistrement (ou le jour du paiement), pour une durée définie dans cette dernière.

6.2 Renouvellement

Le Contrat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'égales durées, sauf dénonciation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception conformément à l'article 14, et adressée au plus tard:

- le vingtième jour ouvrable du mois pour la Formule d'Abonnement mensuel ;
- deux (2) mois avant chaque échéance dans le cadre des formules d'abonnement annuel.

6.3 Résiliation

Le Contrat peut être résilié sans préavis ni formalité ou mise en demeure par chacune des parties, en cas de violation par l'autre partie d'une quelconque de ses obligations résultant du contrat, qui ne cesserait pas dans un délai de dix jours après la réception par la partie défaillante d'une lettre recommandée avec accusé de réception l'invitant à y remédier.

Le Fournisseur a le droit de résilier le Contrat à son entière discrétion, sans préavis ni formalité dans les cas suivants :

- Le Client manque aux présentes obligations, sans y remédier dans un délai de 8 jours à compter de la réception d'une notification écrite adressée par courrier recommandé avec accusé de réception par le Fournisseur ;

- les données personnelles fournies par le Client se révèlent être mensongères, inexactes, obsolètes ou incomplètes.

- le Fournisseur décide, à son entière discrétion, d'interrompre l'offre des Services, étant convenu que le Client disposera dans ce cas d'un délai de 6 (six) mois durant lesquels le Service sera maintenu en l'état afin de permettre à Le Client de remplacer le Service et de récupérer ses données.

6.4 Conséquences de la résiliation

Nonobstant la résiliation du Contrat pour quelque cause que ce soit, le montant total des redevances dues pour la durée d'abonnement souscrite reste définitivement acquis.

La résiliation du Contrat rend immédiatement indisponible l'accès au Service.

Nonobstant ce qui précède, les articles 9.1 et 12 survivront à la fin du Contrat.

6.5 Conservation des données à la fin du contrat

Lorsque le contrat prend fin, quelle qu'en soit la raison, le Fournisseur conservera les données du Client pour une durée de trois mois à dater de la fin du Contrat. Les données seront restituées au Client à sa première demande, sous le format CSV.

Au plus tard un mois après la fin de la période maximale de conservation des données ou leur restitution conformément au paragraphe précédent, le Fournisseur s'engage à effacer intégralement de ses serveurs toute donnée du Client par la remise à blanc ou la destruction physique des supports. Passé ce délai, le Fournisseur sera déchargé de toute obligation de restitution ou d'une quelconque responsabilité quant à la conservation des données.

En cas de défaut de paiement par le Client, le Fournisseur est autorisé à suspendre l'accès et l'utilisation du Service jusqu'à complet paiement. Il est toutefois tenu de restituer au Client l'ensemble de ses données, si celui-ci en fait la demande.

7. NIVEAU DE SERVICE

7.1 Prérequis techniques

L'accès et l'utilisation du Service nécessitent le matériel suivant :
- Un ordinateur, smartphone, tablette configuré avec un accès Internet.
- La configuration d'un navigateur Web à jour.

Le Service est accessible par le réseau Internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, événement hors de contrôle du Fournisseur ou de son partenaire assurant l'hébergement et la maintenance du Service, pannes éventuelles ou interventions de maintenance nécessaires pour assurer le bon

fonctionnement du Service. De telles indisponibilités ne donnent lieu à aucune indemnité.

L'Utilisateur confirme :

- que ses équipements sont conformes aux prérequis techniques énoncés ci-avant ;
- qu'il a pris les mesures appropriées pour protéger son système informatique d'une contamination par d'éventuels programmes malicieux ;
- qu'il connaît et accepte les caractéristiques et les limites de la transmission d'informations par le réseau Internet, ainsi que les coûts propres à la connexion à ce réseau.

7.2 Respect du niveau de service

Le Fournisseur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer une bonne qualité d'accès au Service.

Le Fournisseur garantit une disponibilité du service de 99,95% et une indisponibilité consécutive maximale de 30 minutes (hormis maintenance applicative).

La ristourne en cas de non-respect est calculée au prorata du temps d'indisponibilité au regard de la Formule d'abonnement.

8. ASSISTANCE, MISE A JOUR ET SAUVEGARDES

8.1 Assistance

L'Utilisateur a accès à un espace de support internet mettant à sa disposition des guides utilisateurs, une « Foire aux Questions » (FAQ) et des vidéos. Le Fournisseur met également à disposition des Utilisateurs un service d'assistance gratuit disponible de 9 h à 18 h les jours ouvrables, aux coordonnées suivantes : +32 71 / 11.60.14 ou +33 484.89.56.59 et support@ulegalize.com

Un appel et un courriel adressé en dehors de cette plage horaire sera réputé être adressé le jour ouvrable suivant. Dans le cas d'une assistance en ligne, le Fournisseur pourra, avec l'accord préalable de l'Utilisateur, être amené à se connecter sur son Service. Dans ce cas, le Fournisseur s'engage à garder confidentielles toutes les informations auxquelles il aura accès.

8.2 Mise à jour

En vue d'améliorer en permanence la qualité du Service, sa forme et sa nature, notamment le mode d'accès aux fonctionnalités existantes, sont susceptibles d'être modifiées sans préavis, pour des raisons techniques et/ou éditoriales.

L'Utilisateur accepte que cette maintenance puisse donner lieu à une suspension provisoire du Service et de l'accès au Service. Cette suspension s'effectuera dans la mesure du possible entre 22H et 7H les jours ouvrables. Le Client sera averti

24H à l'avance, par email ou via le Service. L'article 7.2 n'est pas applicable aux suspensions du Service en vue de leur maintenance.

8.3 Sauvegarde

Le Fournisseur offre à l'Utilisateur une garantie de sauvegarde de ses données en mode « snapshot ».. Les snapshots sont réalisés selon la fréquence décrite ci-après : 2 snapshots par jour, fait toutes les 12 heures (12h et 24h) ;

Le Service contient des prestations d'assistance à restauration des données, sur simple demande de l'Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur d'exprimer son besoin et de préciser la date devant servir de point de référence pour la restauration des données, étant entendu que cette date devra se situer dans l'intervalle de dates disponibles, tel que décrit dans le paragraphe précédent relatif à la fréquence des sauvegardes snapshots.

9. GARANTIES ET RESPONSABILITES DU FOURNISSEUR

9.1 Garanties et responsabilités du Fournisseur

Bien que le Fournisseur apporte toutes les précautions nécessaires à la mise en place du Service, il ne donne aucune garantie expresse ou implicite d'aucune sorte, quant à la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier, ou à des attentes spécifiques, la précision ou la fiabilité des résultats tirés de l'utilisation du service, ou le fait que les services doivent être interrompus, entièrement sécurisés, exempts d'erreurs logicielles, ou que les défauts et défaillances rencontrés dans le service doivent être corrigés.

En cas de défauts majeurs constatés par l'Utilisateur qui empêchent sérieusement l'utilisation des Services et qui sont exclusivement imputables au Fournisseur, le Fournisseur s'engage à agir pour corriger ce défaut sans retard excessif à compter de la notification qui lui sera adressée par l'Utilisateur.

Dans la mesure où le Service ou des tiers peuvent fournir des liens avec d'autres sites ou ressources de l'Internet et où le Fournisseur ne peut exercer aucun contrôle sur ces sites et ressources, le Client reconnaît que le Fournisseur n'est responsable

(i) ni de la disponibilité de ces sites ou ressources externes ;
(ii) ni des Contenus, publicités, produits et autres contenus disponibles sur ces sites ou ressources ou provenant de ceux-ci ;
(iii) ni des éventuelles conséquences dommageables de l'utilisation de ceux-ci par le Client ;
(iv) Ni de la qualité des services prestés par les opérateurs économiques mis en relation avec l'Utilisateur au moyen de la plateforme Ulegalize.

En tout état de cause, la responsabilité du Fournisseur est plafonnée aux montants payés pour l'utilisation du Service dans les douze (12) mois précédant immédiatement la survenance du dommage allégué. La responsabilité du

Fournisseur ne pourra plus être engagée passé un délai de quarante-cinq (45) jours calendrier après la survenance du prétendu dommage.

9.2 Sous-traitance

Le Fournisseur est habilité à faire appel à des sous-traitants pour l'exécution d'obligations conformément au présent Contrat. Le Fournisseur restera entièrement responsable vis-à-vis de l'Utilisateur des prestations effectuées par ses sous-traitants, dont il exige qu'elles soient réalisées dans des conditions identiques à celles pour ses propres travaux et services

10. GARANTIES ET RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR

10.1 Connaissance des caractéristiques du Service

L'Utilisateur reconnaît avoir examiné les caractéristiques du Service et l'adéquation du Service à l'usage auquel il le destine et, en conséquence, accepte expressément que l'utilisation du Service se fait à ses risques et périls et que le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects, en ce compris des pertes de revenus ou le recours de tiers, se rapportant à des défauts ou inadéquations du service.

L'Utilisateur est seul responsable de son utilisation du Service et du Contenu qu'il y place, de ses Codes d'accès, des transmissions effectuées lors de l'utilisation des Services.

Chaque Formule d'abonnement prévoit des limites d'utilisation spécifiques. L'Utilisateur accepte ses limites en choisissant sa Formule d'abonnement et il lui appartient de choisir une autre si son utilisation dépasse ces limites.

10.2 Utilisation du Service

Dans le cadre de l'utilisation du Service, l'Utilisateur s'engage à :

- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à d'autres systèmes informatiques ni gêner l'utilisation et la jouissance d'un autre utilisateur des Services ;
- respecter les lois nationales régissant le service en ligne, ne pas envoyer, distribuer, rendre disponible ni transmettre tout logiciel ou autre fichier informatique contenant un virus/composant nuisible ;
- ne pas utiliser les Services à des fins illégales ;
- ne rien supprimer dans les produits, logiciels, documents ou sites Web utilisés en rapport avec les Services, y compris les mentions légales, les clauses de non responsabilité ni les symboles de droits d'auteur ou de marque, ne pas modifier tout logo dont le Client n'est pas propriétaire et que l'Utilisateur pas autorisé à modifier ;
- ne pas gêner ni perturber les réseaux connectés aux Services ;
- ne pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale d'un tiers ; et
- ne pas transmettre des documents illégaux, confidentiels sans autorisation, ou constitutifs de harcèlement, diffamatoires, à caractère raciste, indécents,

abusifs, violents, menaçants, vulgaires, obscènes ou tout autre document inacceptable de quelque nature que ce soit.

Sans préjudice de l'article 7.4, en cas de non-respect par l'Utilisateur des obligations contenues à l'alinéa précédent, le Fournisseur se réserve le droit d'interrompre l'utilisation du Service ou de suspendre l'accès à certains Contenus, dans la mesure nécessaire pour mettre fin à l'acte litigieux.

L'Utilisateur accepte de garantir et d'indemniser le Fournisseur pour tout dommage, perte, frais généralement quelconques trouvant leur source dans la revendication d'un tiers liée à l'utilisation du Service par l'Utilisateur. L'Utilisateur accepte de supporter cette responsabilité également pour ses employés, consultants ou toute personne à laquelle il donne accès aux Services.

11. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne sera responsable pour un retard dans l'exécution ou toute violation de n'importe quelle obligation issue du Contrat causée par une guerre, émeute, attentat, soulèvement populaire, explosion, feu, acte de gouvernement, interruption dans la fourniture d'électricité ou de matériels, différend en matière de travail, épidémie ou tout autre événement imprévisible qui échappe à son contrôle. L'exécution des obligations sera suspendue seulement pendant la durée des susdits événements de force majeure.

Lorsqu'une partie est empêchée pendant une durée dépassant un (1) mois du fait d'un cas de force majeure, l'autre partie sera habilitée à résilier le Contrat immédiatement par écrit sans toutefois pouvoir prétendre à aucun dédommagement de la part de la partie défaillante. Si le Fournisseur est empêché de remplir ses obligations en raison d'un cas de force majeure, le Client reconnaît qu'il ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais d'utilisation du Service déjà payés au Fournisseur.

12. PROPRIETE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES ET DU CONTENU

12.1 Responsable du traitement des données à caractère personnel - sous-traitance par le Fournisseur

Il est expressément constaté que le responsable du traitement des données à caractère personnel communiquées par l'Utilisateur Justiciable est l'Utilisateur Lawfirm à qui ces données sont destinées en vue du traitement de la demande de l'Utilisateur Justiciable.

Pour les besoins du présent article 12, le Fournisseur n'intervient qu'en qualité de sous-traitant de l'Utilisateur Lawfirm, au sens de l'article 4, (8) du GDPR, en ce qu'il accepte d'héberger ces données à caractère personnel pour compte de l'Utilisateur Lawfirm.

Le Fournisseur déclare que les données de l'Utilisateur Justiciable ainsi traitées demeureront en tout temps localisées et leur traitement soumis à la réglementation des Etats membres de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, et des autres pays repris par la Commission européenne dans la liste des pays offrant un niveau de protection des données suffisant ; ou liés aux conditions du fournisseur de l'espace de stockage dont l'accès est commandité par le l'Utilisateur Lawfirm.

12.2 Données à caractère personnel de l'Utilisateur personne physique

En sa qualité de sous-traitant de l'Utilisateur Lawfirm, le Fournisseur adopte des mesures raisonnables pour protéger les données à caractère personnel de l'Utilisateur personne physique, tant Justiciable que Lawfirm, tant celles qu'il fournit dans le cadre de son enregistrement que dans le cadre de l'utilisation du Service.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (en abrégé « GDPR »), l'Utilisateur personne physique dispose du droit d'accès à ses données personnelles, ainsi que d'un droit de rectification et de correction, voire de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes, ainsi que du droit de refuser le traitement de ses données personnelles pour des motifs légitimes. Le Client peut s'adresser au Fournisseur conformément à l'article 14 pour exercer ces droits.

Sauf objection expressément signifiée au Fournisseur, l'Utilisateur accepte que son nom soit mentionné à titre de référence dans les publicités ou documents commerciaux du Fournisseur.

12.3 Mesures techniques pour la sécurisation des données et du Contenu

Le Fournisseur utilise un moyen de cryptologie intégré dans le navigateur de l'Utilisateur pour garantir le transfert sécurisé des informations et documents privés lors de l'utilisation des Services. A cet égard le Fournisseur utilise un cryptage Secure Socket Layer (SSL) avec certificat de sécurité de 256 octets de type AES.

Les données sont conservées conformément aux dispositions de l'article 8.3.

Le fournisseur se conforme à des mesures de sécurité, et en particulier il a pris les mesures nécessaires pour :

- protéger physiquement les installations contre un accès non autorisé ;
- protéger logiquement les installations contre un accès non autorisé ;
- partager de manière étanche ses ressources entre ses clients ;
- mettre les infrastructures, plateformes et/ou applications au dernier niveau de sécurité approprié, dans le délai recommandé par leurs concepteurs ;
- mettre en place une authentification mutuelle entre ses services et les Utilisateurs de son client et gérer ainsi les identités et accès ;
- mettre en place un dispositif de sauvegarde ;
- mettre en place un dispositif de cryptage des données ;
- mettre en place une traçabilité des accès aux données personnelles ;
- mettre en place un système d'alerte et de « *reperate* » des incidents ;
- répertorier et documenter les incidents survenus, et les communiquer le cas échéant selon les procédures mises en place par une autorité de contrôle ;
- procéder à une évaluation spécifique et détaillée par priorité des risques qui concernent ses services ;
- mettre en place les mesures nécessaires pour couvrir ces risques, selon leur priorité.

L'Utilisateur peut demander, à ses frais, un audit indépendant des procédures de sécurité mises ne place par le Fournisseur, de sa conformité aux engagements pris au présent article et des incidents éventuels survenus. Le Fournisseur s'engage à collaborer à cet audit et à fournir à l'auditeur les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Si le Fournisseur est requis de donner accès à des données par une autorité judiciaire ou par la police, il en informera immédiatement l'Utilisateur.

12.4 Accès au Contenu géré par le Fournisseur

L'Utilisateur accepte que le Fournisseur puisse accéder au Contenu qu'il gère par l'intermédiaire du Service, dans le strict respect des garanties prévues aux articles 12.1 à 12.3 et tout en maintenant la stricte confidentialité dudit Contenu.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Fournisseur garantit et l'Utilisateur reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle, industrielle et commerciale sur le contenu du Site, les programmes informatiques, logiciels, produits, éléments graphiques d'interface ou des autres éléments associés au Service sont la propriété de, sont réservés à et/ou sont contrôlés par le Fournisseur. Le Fournisseur garantit par ailleurs que les différents éléments associés au Service ne violent aucun droit de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale de tiers.

Le présent Contrat n'entraîne aucune cession ou licence au bénéfice l'Utilisateur d'un quelconque droit de propriété intellectuelle sur le Service et ses développements quels qu'ils soient.

L'Utilisateur se voit uniquement conférer une licence d'utilisation non exclusive du Service, aux conditions spécifiées dans le présent Contrat et reconnaît qu'il n'est en aucune façon autorisé à reproduire, modifier, distribuer, transmettre, créer des travaux dérivés ou commercialiser d'une façon quelconque le Service, à quelque fin que ce soit, sans l'autorisation du Fournisseur.

Tout Contenu que l'Utilisateur télécharge transfère, édite publiquement, traite ou saisit par l'intermédiaire Service reste sa propriété exclusive, pour autant qu'il en soit le titulaire légal L'Utilisateur garantit détenir les droits intellectuels et les autorisations nécessaires à la détention et à l'exploitation du Contenu qu'il met à la garde du Fournisseur pour l'exploitation du Service.

14. COMMUNICATIONS ET NOTIFICATIONS

Toute communication ou notification nécessaire ou consentie aux termes du Contrat sera effectuée par écrit et s'entendra avoir été dûment et validement effectuée :

i) en cas de communication envoyée par courrier, à sa réception ;

ii) en cas de communication envoyée par télécopieur ou par courrier électronique, à la confirmation expresse ou à tout le moins par la

transmission de l'accusé de réception (également par télécopieur ou par courrier électronique) de la réception de la transmission par le destinataire, adressée, en chaque cas, comme il suit:

a) si au Fournisseur, à l'adresse suivante :

WapenPlein, 17
8400 Oostende (Belgique),
info@ulegalize.Com
+32 (0) 71/ 11.60.14 ou +33 484895659

b) si à l'Utilisateur, à l'adresse fournie lors de l'enregistrement.

L'Utilisateur reconnaît que toute communication adressée par le Fournisseur sera réputée avoir été reçue et lue par l'Utilisateur dans les 5 jours de son envoi. Il appartient à l'Utilisateur de mettre à jour et consulter régulièrement l'adresse courriel utilisée dans le cadre de sa relation avec le Fournisseur.

15. CESSION

Le Fournisseur se réserve le droit de transférer le Contrat à toute autre entreprise de son choix, personne physique ou morale, et ce sans autorisation préalable de l'Utilisateur.

L'Utilisateur n'est pas autorisé à céder ses droits découlant du présent Contrat à un tiers et il s'interdit de louer et/ou de mettre à la disposition d'un tiers de quelque façon que ce soit tout ou partie du Service.

16. ASSURANCE

L'Utilisateur atteste avoir souscrit les assurances nécessaires (et les maintenir en vigueur) concernant l'ensemble des risques liés à l'utilisation des Services, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, pour toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité du fait de tout dommage causé au Fournisseur et/ou à tout tiers dans le cadre de l'utilisation des Services, ainsi que le cas échéant, pour tous dommages que l'Utilisateur pourrait subir dans le cadre de l'utilisation des Services.

17. ECONOMIE ET EFFICACITE

Le Contrat exprime l'intégralité des accords entre les parties relativement à son objet, et il annule et remplace tout accord, toute disposition et toute stipulation contraire qui lui seraient antérieurs et qui concerneraient le même objet.

Au cas où une clause ou alinéa ou partie de clause du Contrat serait considérée comme nulle ou contrevenant à une disposition légale, les Parties s'engagent à modifier le Contrat dans la mesure nécessaire à garantir le respect de ladite disposition légale en respectant, pour autant que possible, la volonté initiale des Parties.

La nullité de toute clause ou alinéa ou partie de clause du Contrat ne serait pas susceptible d'entraîner l'annulation de toutes les autres clauses du Contrat qui resteront en vigueur.

Le fait qu'une Partie n'insiste pas sur la stricte exécution d'une des clauses du Contrat ne pourra être interprété comme constituant une renonciation à agir contre ce manquement ou un manquement similaire ultérieur.

18. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le contrat est soumis au seul droit belge.

Tout litige relatif à la validité, l'exécution et l'interprétation du Contrat est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire du Hainaut, division Mons.